Accusé de réception en préfecture 034-790742233-20221117-6\_3-DE Reçu le 29/11/2022

## République Française OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE BEZIERS MEDITERRANEE

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBERATIONS du COMITE DE DIRECTION SÉANCE DU 17/11/2022

QUESTION N°3

OBJET: DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET PRINCIPAL 2022

Référence service : OTCBM/DIR

Rapporteur: Robert MENARD

Le 17 Novembre 2022 s'est tenu le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, présidé par Robert MENARD,

Etaient présents :

Collège des élus titulaires

Bertrand GELLY, Robert MENARD, Elisabeth PISSARRO, Fabrice SOLANS, Florence TAILLADE

Étaient excusés

Collège des élus titulaires

Frédéric LACAS, Sébastien SAEZ

Etaient présents:

Collège des élus suppléants

Emile FORT, Laetitia LAFARE

Etaient excusés:

Najih ALAMI, Daniel BALLESTER, Didier BRESSON, Céline DUBOIS, Jacques DUPIN

Etaient présents:

Collège des professionnels titulaires

Pierre CALMEL, Isabelle GUERAULT-ROUMAGNOU, Olivier LEYSSENOT, Marion SALVAIRE

Etalent excusés

Collège des professionnels titulaires

Jean-Guy AMAT, Patrick OLRY

Etaient présents :

Collège des professionnels suppléants

Vincent GUIRAUD

Etaient excusés:

Jean LAUZE, Bénédicte LAUTIER-MOSTEFAI, Fabien MORAGON, Jean-Marc RECOULES, Christophe SPINA

Participaient également : Jean MULLER, Christine PASCAL.

Vu la délibération n°10 du Comité de Direction du 22/02/2022 approuvant le vote du budget principal 2022, Vu la délibération n°6 du Comité de Direction du 10/05/2022 approuvant le vote du budget supplémentaire du budget principal 2022,

Vu la délibération n°3 du Comité de Direction du 04/10/2022 approuvant le vote de la décision Modificative n°1 du

budget principal 2022,

Il convient de procéder à de nouvelles inscriptions budgétaires en section de fonctionnement en raison de .

| SECT  | ION FONCTIONNEMEN | IT          |                           |
|---|-------------------|-------------|---------------------------|
| ARTICLE / CHAPITRE - DÉSIGNATION                    | Montant           |             | Commentaires              |
|   | Dépenses          | Recettes    | •                         |
| Chapitre 011 : Dépenses à caractère général<br>611  | -15 000,00€       |             | Diminution de charges     |
| Chapitre 011 : Dépenses à caractère général<br>6951 | 15 000,00 €       |             | Régul Impots Société 2020 |
| <b>Chapitre 012 :</b> Charges de personnel 6411     | 55 000,00 €       |             | Rupture conventionnelle   |
| <b>Chapitre 75</b> : Autres produits de gestion 753 |                   | 55 000,00 € | Crédits insuffisants      |
| TOTAL   | 55 000,00€        | 55 000,00 € |                           |

## Accusé de réception en préfecture 034-790742233-20221117-6\_3-DE Reçu le 29/11/2022

Ceci exposé, il vous est proposé:

- D'approuver la décision modificative n°2 du Budget Principal 2022 de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de Conseillers :

En exercice:

13

Présents:

(titulaires et suppléants ) 12

Suffrages exprimés:

Pour: Contre: 12

Abstention:

0 0 Le Comité de Direction adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,

Ainsi délibéré à Béziers, les jours, mois et ans susdits

Pour expédition conforme,

Monsieur Robert MENARD

Président de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée

Publié le:

2 4 NOV. 2022

Certifié exécutoire Le Président

